

Délibération n°7	Conseil Municipal du 7 avril 2016
Direction Générale des Services Politique de la Ville	Domaine de compétence : 8.5 - Politique de la Ville
Le jeudi 7 avril deux mille seize à 20 h, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait. Date de convocation : 24/03/2016 Membres présents : 24 Membres ayant donné pouvoir: 8 Membres excusés : 1 Nombre de votants : 32 Affiché le 30/03/2016 Présents : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Bernard GHESELLE, Madame Laurence LEDOUX, Monsieur Sébastien BAILLET, Monsieur Bagdad GHEZAL, Madame Christelle BEAURAIN, Madame Kathy HANQUEZ, Adjoints, Monsieur Gérard ANDRE, Monsieur Richard KASPRZAK, Madame Maryse MAILLART, Monsieur Joël DACHICOURT, Monsieur Francis LEROY, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Josiane BOUTOILLE, Madame Martine GHEZAL, Monsieur Pascal THIEBAUX, Monsieur Stéphane SAGNIER, Madame Stéphanie DANNE, Monsieur Francis GRAVET, Madame Monique VAMBRE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Madame Angélique COUSIN, Madame Marie- Pierre HAGNERE, Monsieur Jean-Paul HAGNERE, conseillers municipaux. Absents excusés ayant donné pouvoir : Monsieur Frédéric CADET, Madame Dominique DELSAUX, Monsieur Lucien BONVOISIN, Monsieur Christian RAMET, Madame Martina DESCHARLES, Madame Charlotte PERRAULT, Mme Laurie CAFFIER, Monsieur Yvon BRIHIER, Madame Stéphanie CODRON, Absent excusé : 0 Votants : 32 Secrétaire de séance : Monsieur Sébastien BAILLET Objet : Validation de la programmation Contrat de Ville 2016 et de son financement suite au Comité des Financeurs Rapporteur : Monsieur GHEZAL	
Synthèse de la délibération :	Validation de la programmation Contrat de Ville 2016 et de son financement suite au Comité des Financeurs

Dans le cadre du dispositif contrat de ville mis en place depuis 2015, de l'appel à projet 2016 lancé par la Préfecture du Pas-de-Calais et des thématiques retenues :

- Cohésion sociale,
- Emploi,
- Habitat/Cadre de vie

Suite au Comité des Financeurs qui s'est réuni le 26 février 2016,

Suite à la nécessité de transmettre à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale ainsi qu'à la Sous-Préfecture de l'Arrondissement de Montreuil la programmation d'actions 2016 décrite ci-dessous :

Thématique	Porteur	Coût Total	Part Etat	Part Ville	Part Autre	Action
Pilier Emploi/ Dévelop. économique	Asso Tous parrains	20 000 €	9000 €	1000 €	Département : 10 000 €	Parrainage pour l'emploi
Pilier Emploi/ Dévelop. économique	Ville d'Etaples	5500 €	4000 €	1500 €		Les RDV de l'emploi
Pilier Cohésion Sociale	Ville d' Etaples	15 700 €	7850 €	7850 €		L'hygiène dans tous ses états : bien dans son corps, bien dans son assiette, bien dans ses baskets ! Sans gaspiller.
Pilier Cohésion Sociale	ASE Judo	11700 €	6000 €	2700 €	Département : 3000 €	Judo dans les quartiers
Pilier Cohésion Sociale <i>Reconduction</i>	Collège Jean Jaurès	2625 €	1265 €	1265 €	Collège : 95 €	Prév-ados-alcool
Pilier Cohésion Sociale <i>Reconduction</i>	Association Sportive et culturelle Jean Moulin	18500 €	9000€	4167 €	REAAP (CAF) 5333€	Parents/enfants : faisons ensemble !
Pilier Cohésion Sociale <i>Reconduction</i>	Association des parents de l'école Rombly	11 872 €	2000 €	5872 €	REAAP (CAF) 4000 €	Parentalité en action
Pilier Cohésion Sociale	Ville d'Etaples	5430 €	2715 €	2715 €		Festival des mots
Pilier Cohésion Sociale	Ville d'Etaples	24 000 €	7000 €	2000 €	15 000 € DRAC	Résidence d'artiste
Pilier Cohésion Sociale	Musée de la marine	5980 €	2990 €	2990 €		Parents/enfants : découverte de la culture maritime
Pilier	Asso Rock	27500€	20000€	2500 €	Département	Insertion et

Cohésion Sociale	en Stock				ent : 5000 €	vivre ensemble !
Pilier Cohésion Sociale	Ville d'Etaples	4785 €	2392,50 €	2392,50 €		Culture ensemble et pour tous !
Axe transversal Egalité homme/femme	Ville d'Etaples	6870 €	3435 €	3435 €		Egalité Homme/Femme : et si on en parlait !
Total :	13 projets	160 462 €	77 647,50 €	40 386,50 €	42 428 €	

- L'ensemble des dépenses sera imputé sur les crédits ouverts BP 2016 au centre de coût Politique de la Ville,

Il est proposé au conseil municipal de valider cette programmation, et d'accepter le financement énoncé ci-dessus.

Délibération adoptée avec 32 voix pour.

